



TLSCONTACT CENTRE DE DEMANDES DE VISA – MAROC

LISTE DES DOCUMENTS

COURT SEJOUR - TRANSPORT

Avertissement : Le Consulat se réserve le droit de demander de la documentation supplémentaire, s'il le juge nécessaire à l'évaluation du dossier.

La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Copie + original en vision.
- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents en Arabe doivent être traduits en Italien ou en Français.
- Tous les documents doivent être présentés avec leurs copies.

DOCUMENTS GÉNÉRAUX POUR TOUS LES CANDIDATS

☐ Formulaire de demande de visa, original

Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3^{ème} page). ([Télécharger](#))

☐ Une photo d'identité

Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et aux normes doit être collée sur le formulaire de demande Plus d'information.

☐ Passeport, original

Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 6 mois après la date d'expiration du visa demandé. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.

☐ Passeport, photocopie

Photocopie des pages du passeport comportant les données personnelles d'identité incluant une photocopie des pages contenant les prorogations de validité, les remarques éventuelles et les pages comportant les visas Schengen obtenus.

☐ Attestation de la condition socioprofessionnelle, original et copie

- Attestation d'emploi ;
- Attestation de déclaration de salaires à la CNSS;
- Trois derniers bulletins de salaire (originaux);
- Relevés bancaires (originaux) pour les trois derniers mois; et/ou
- Autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (Par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière);



☐ **Ordre de mission délivré par l'employeur du demandeur**

Document doit attester au moins : l'identité du ou des demandeurs, leur statut, l'objet du voyage, la durée du séjour et le lieu de séjour du ou des demandeurs, des informations sur le financement du séjour

☐ **Bulletin n° 7 (« registre du commerce ») délivré par le tribunal de commerce ou de première instance (Original et Copie)**

☐ **Statuts de la société marocaine (document original et copie);**

☐ **Versements des contributions sociales, de prévoyance et d'assistance pour les douze derniers mois pour tous les employés. (Bordereaux de la CNSS), original**

Pour un renouvellement de demande de visa (obtenu il y a moins d'un an), à fournir les six derniers relevés bancaires

☐ **Relevés bancaires de la société marocaine pour les trois derniers mois (originaux);**

☐ **Déclaration d'affiliation à la CNSS**

☐ **Permis international ou professionnel**

☐ **Documentation démontrant le but du voyage.**

☐ **Autorisation de Transport par route de passage**

☐ **Assurance de voyage, original et copie**

L'assurance voyage doit :

- *Etre valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour*
- *Couvrir les frais médicaux et coûts de rapatriement à hauteur de 30,000 Euro minimum*
- *Couvrir toute la durée de votre séjour. (Plus d'information)*